

Sous la Présidence du Maire, Christian LIBERT.

Présents : ARBOGAST Guy / BARON Sylvie / DIETRICH Annick / FREYSZ Philippe / MERKLING Monique / PRIM Josette / RABET Isabelle / SCHOTT Daniel / SCHWEYER Chantal.

Absents excusés : BAILLEUX Yves et WASERMAN Sylvain

Absent avec procuration : RIEHL Julien

Absent non excusé : ERTZ Jacques

1 e point **Approbation du compte rendu du dernier conseil du 7 juillet 2017 approuvé à l'unanimité**

(Suite au changement de Maire ; Christian Libert élu le 7 juillet et de la démission d'un conseiller municipal Frédéric Loewenguth au 10 juillet 2017, et compte tenu aussi des absences répétées de certains membres de commissions aux instances communales ; les commissions ont tout juste été ajustées et à peine modifiées sur les bases des conseils de 2014) :

2 e point **Désignation Responsable et membres Commission Appels d'offres**

Le Conseil Municipal, Vu l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales, Vu l'article 22 du Code des Marchés Publics, Vu l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, À l'unanimité des voix,

Désigne **M. LIBERT Christian** Maire en tant que Président de la commission d'appel d'offres ;

Désigne **M Sylvain WASERMAN** Mme PRIM Josette et Mme MERKLING Monique en tant que membres titulaires de la commission d'appel d'offres.

Désigne M. Daniel SCHOTT, Mme Annick DIETRICH et **M. Yves BAILLEUX** en tant que membres suppléants ;

Prend acte que, conformément à l'article 22-III du Code des Marchés Publics, il sera pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste et que le remplacement du suppléant devenu ainsi titulaire est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier ;

Prend acte également, qu'il est procédé au renouvellement intégral de la commission d'appel d'offres lorsqu'une liste se trouve dans l'impossibilité de pourvoir, dans les conditions mentionnées ci-dessus, au remplacement des membres titulaires auxquels elle a droit ; Prend acte que, conformément à l'article 22-IV du Code des marchés publics, en cas de partage égal des voix délibératives, le président a voix prépondérante.

3 e point **Désignation Délégué titulaire et délégué suppléant SIVU Souffel**

La Commune est membre du SIVU de la Souffel en charge d'un programme global de restauration et d'entretien régulier des cours d'eau. Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité désigne les délégués représentants la commune au sein du SIVU du bassin de le Souffel sont désignés :

Membre titulaire : **M. Christian LIBERT**

Membre suppléant : Mme Josette PRIM

4 e point **Désignation Délégués SDEA (Eau potable, assainissement, commission locale Hte Souffel)**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.2121-21 VU les Statuts du SDEA et notamment ses articles 9, 11, 14 et 26 ainsi que son Annexe 2 fixant la représentation de chaque périmètre intégré à 1 délégué par commune, par tranche de 3000 habitants et par compétence Vu l'article L2121-21 <du CGCT APRÈS en avoir délibéré ; Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner :

~ **Pour l'eau potable** : **M. Christian LIBERT** / délégué de la Commune de QUATZENHEIM au sein de la Commission Locale eau potable et des Assemblées Territoriale et Générale du SDEA

~ **Pour l'assainissement** : **M. Christian LIBERT** /

~ Au sein de la **Commission Locale Assainissement du Bassin de la Souffel** / **M Daniel SCHOTT** délégué de la Commune de QUATZENHEIM et des Assemblées Territoriale et Générale du SDEA.

5 e point **Renouvellement et Désignation des membres de la commission Urbanisme (PLUi) :**

LIBERT Christian (responsable) / Yves BAILLEUX / Annick DIETRICH / Monique MERKLING / Daniel SCHOTT / Philippe FREYSZ / Julien RIEHL

6 e point **Renouvellement et Désignation des membres de la Commission Finances et Budget :**

MERKLING Monique (responsable) / WASERMAN Sylvain / RIEHL Julien / BAILLEUX Yves / DIETRICH Annick / PRIM Josette et LIBERT Christian.

7 e point **Renouvellement et Désignation des membres délégués EPFL, l'Établissement Public Foncier Local.**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré DÉSIGNE, dans les organes représentatifs de l'EPFL Qui est pour rappel un service foncier doté d'une ingénierie juridique, administrative et financière spécifique.

Un délégué titulaire et un délégué suppléant, soit :

- Délégué titulaire : M LIBERT Christian
- Délégué suppléant : **Mme MERKLING Monique**

NB : Le Correspondant Défense restera Guy ARBOGAST. La commission vie associative ne change pas. Et, pour le moment, le SIVOM RPI (écoles), le SIVU GAZ (appelé à disparaître), le CCAS (peut-être à l'avenir de compétence intercommunale) et la CCID (impôts directs) (à renouveler aux prochaines échéances municipales de 2020) ; ne sont pas à renouveler.

8 e point Frais déplacement agents jours supplémentaires (Une délibération n'est pas nécessaire)

Entre le 1^{er} mars et début juillet 2017 ; en raison des travaux de voiries rue des seigneurs et autres, 2 agents en contrats CUI à 20 h sur 3 Jours ; Steve HEIM et Philippe PRAT ont dû effectuer des demi-journées supplémentaires par semaines pour surveiller des élèves arrivant avec les bus avant les heures de la reprise officielle des cours et pour assurer leur sécurité en les accompagnant entre les 2 sites écoles. Ces présences nécessaires ont occasionné des frais de déplacements. Nous avons noté 5 semaines à plus 2 jours & 10 semaines à plus 1 jour= 20 jours avec des voitures 5 cv Au taux de 0.25 le km

- Pour **Steve HEIM** : 28,20 KM AR jour Soit 20 * 28,20 * 0.25 = 141 euros
- Pour **Philippe PRAT** : 24,2 km AR jour Soit 20 * 24,20 * 0.25 = 121 euros

Total d'indemnités à valider par le maire = 262 euros à mandater à part sur le compte 6251

9 e point Option enfouissement câbles orange rue des seigneurs (présentation avant projets route de Furdenheim et rue des seigneurs) adjudications validées missions SPS.

✚ **Mises en souterrains des câbles téléphone Orange et gaine supplémentaire enfouie pour éventuelle futur fibre optique.** La commune de QUATZENHEIM a programmé pour la fin de l'année le démarrage des travaux d'aménagement de la rue des Seigneurs et de la route de Furdenheim (RD 30). La commune souhaite profiter de ces travaux d'aménagement pour rénover le réseau d'éclairage public, enfouir le réseau téléphonique et mettre en place les infrastructures nécessaires au déploiement de la fibre optique. Dans le cadre de l'enfouissement du réseau téléphonique, un regard de branchement sera implanté en limite de propriété (à environ 1 mètre à l'intérieur des parcelles) : la réalisation d'une tranchée dans les parties privatives si la propriété n'est pas en limite de voie publiques constructions sera à la charge du particulier Par contre les travaux de dépose du de l'ancien réseau aérien et pose de fourreaux et de chambres de tirage sur la rue seront à la charge de commune une participation sera demandée par Orange de **7077 euros net pour la rue des Seigneurs et de 6809 euros nets pour la route de Furdenheim.** Après ces explications, le conseil municipal après en avoir délibéré accepte ces propositions à l'unanimité et charge le Maire de signer les devis.

✚ **Le Maire ce soir, présente la phase AVP c'est à dire les propositions de plans et les projets détaillés avec estimations financières établis par le bureau d'études TOPOS de la rue des Seigneurs LOT 1 et de la route de Furdenheim LOT 2 en vue de lancer la consultation des entreprises qui seront en charge des chantiers fin d'année 2017.**

LOT 1 rue des SEIGNEURS	LOT 2 Route de FURDENHEIM
<ul style="list-style-type: none"> - Quelques places de stationnement mais laissant la place d'un cheminement piétons PMR - Rue entrecoupée de quelques carrés espaces verts prévus pour de petits arbres vivaces - Pavage bétons devant les entrées de propriétés ce qui casse la monotonie d'une rue uniforme sauf au 22 rue des seigneurs pavage grès à conserver et au parvis église pavage granit - Largeur de rue égalisée à 4m50 - Virage serré du haut matérialisé par des pavés bétons et une petite bordurette à niveau - Carrefour au niveau du 1 – 2 rue des seigneurs légèrement modifié pour une meilleure visualisation de la sortie. - Enfouissement câbles téléphones - Remplacement des lampadaires Etc ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Fil pavé granit - Piste cyclable existante à la sortie sera prolongée sous forme de voie verte c'est à dire piétons et vélos bidirectionnelle avec séparation de la chaussée par une ligne enherbée (sous réserve d'acceptation du département) jusqu'après la zone d'entreprises avant le carrefour - Avec création d'un passage pour permettre aux piétons et vélos de traverser un peu plus haut du carrefour sans encombre. - Les places de stationnement existantes sont donc appelées à disparaître il faudra penser ultérieurement à trouver des emplacements un peu excentrés mais ceci est un autre programme - Chaussée resserrée à 6 mètres ce qui réduira la vitesse
<p>▪ ESTIMATION FINANCIÈRE rue des Seigneurs sur la base de la consultation : 382 200 HT</p>	<p>▪ ESTIMATION FINANCIÈRE route de Furdenheim sur la base de la consultation : 211 200 HT</p>

1) Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve le projet pour le LOT 1 rue des seigneurs et son estimation financière à l'unanimité.

2) Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve le projet pour le LOT 2 de la route de furdenheim et son estimation financière à la majorité (10 voix pour et 1 voix contre) (Le désaccord majeur existe justement du fait qu'il n'y aura plus de stationnement public hormis les petits parkings en face à côté du restaurant. (il faudra essayer de trouver des alternatives)

✚ **Missions de coordination SPS.**

Pour ces marchés imminents pour la rue des Seigneurs et la route de Furdenheim il est nécessaire de Contribuer à la réduction des accidents sur les chantiers et optimiser les coûts d'exploitation des travaux.

Le pouvoir adjudicateur a procédé à l'analyse des offres reçues pour assurer les Missions de Coordination en matière de sécurité et de protection pour les deux réaménagements voiries. Faisant suite à l'analyse des offres le 02/08/17, Les offres établies par ACE BTP INGENEERY ont été jugées économiquement les plus avantageuses au regard des critères d'attribution figurant dans le dossier de consultation et ont donc été retenues.

Le Conseil Municipal prend connaissance de ce choix et après délibération, l'approuve à l'unanimité et charge le Maire d'en signer toutes pièces afférentes et d'assurer le contrôle de suivis de chantiers.

✚ (Suite des évènements, réunion de présentation phase pro aura lieu avec le bureau d'études TOPOS, l'ATIP et la société en charge de la mission coordination SPS le vendredi 1er septembre. Et courant septembre à propos de ces projets de voiries des réunions publiques séparées seront organisées pour les riverains).

10 e point Subvention du FNP dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux

La commune de QUATZENHEIM s'engage dans une démarche d'amélioration continue des conditions de travail de son personnel dont l'étape initiale est la réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux. Pour ce projet, il est prévu d'associer très largement, les élus, les personnels, les partenaires sociaux et l'Assistant de Prévention. Le pilotage de ces travaux requiert du temps et des compétences mobilisées pour majeure partie au sein de l'ensemble des services de notre collectivité et pour partie avec le recours de la société CEGAPE, retenue par le Centre de Gestion du Bas-Rhin qui a engagé pour toutes les collectivités du département un groupement de commandes, pour **LE DIAGNOSTIC DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX, LA RÉALISATION D'UN PLAN DE PREVENTION et LA MISE A JOUR DU DOCUMENT UNIQUE AVEC LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX** et du psychologue du travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin pour le contrôle et l'analyse des documents mis en place. Le Centre de Gestion du Bas-Rhin a mobilisé dans ce partenariat le Fonds National de Prévention afin de permettre aux collectivités engagées dans la démarche d'obtenir une subvention pour la réalisation DU DIAGNOSTIC RPS ET LA RÉALISATION DU PLAN DE PREVENTION. Le Fonds National de Prévention de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), a pour vocation d'encourager et accompagner le développement d'actions de prévention en milieu du travail. Des conditions importantes sont fixées au financement : Présenter un projet associant largement le personnel et privilégiant le dialogue social ; Décliner et mettre en œuvre les plans d'actions issus de l'évaluation des risques psychosociaux ; Veiller au transfert des compétences du prestataire vers les services en interne, pour devenir autonome. L'aide apportée par le FNP prend la forme d'une valorisation financière du temps consacré au projet par les personnels spécifiquement mobilisés sur le sujet. Un dossier, comportant par exemple pour Quatzenheim (**Propositions de formations / organisation Gestion temps – stress / Horaires de mairie à respecter / Entretien annuels, réunions régulières, pilotage des actions et du relationnel...**) va donc être préparé en vue de solliciter une demande de subvention auprès du FNP de la CNRACL.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de s'engager dans une démarche globale de prévention des RPS basée sur la réalisation du diagnostic et d'un plan de prévention assorti d'un plan d'actions effectif et à mettre des moyens humains et financiers afin de mener à bien les actions de prévention, de bien vouloir autoriser la présentation au FNP d'un dossier de subvention pour le projet d'évaluation des risques psychosociaux et d'autoriser la collectivité de la commune de QUATZENHEIM à percevoir une subvention pour le projet et encore d'autoriser le Maire, à signer la convention afférente.

11 e point DIVERS

- Contrat pour surveillance élèves sortie de bus rentrée 2017 2018 par une habitante
D'après les informations de pré rentrée les élèves du primaire habitant Quatzenheim seront scolarisés à Quatzenheim et ceux de Hurtigheim et Furdenheim seront scolarisés à furdenheim donc pour le moment le problème ne se pose pas. (système étendu de classes à double niveau)
- Évolution des contrats aidés ? Pour l'instant l'État ne permet pas le remplacement ou la création d'un poste en contrat aidé. Philippe PRAT s'engageant dans des études vers le 22 septembre, la commune ne pourra pas le remplacer sous un dispositif Cui il faudra penser à augmenter les heures de Steve HEIM **et/ou** songer à la sous-traitance par une structure associative pour la gestion espaces verts en tout particulier pour l'entretien du cimetière.
Une étude de coûts sera proposée pour le prochain conseil.
- Rue principale travaux SDEA en bas du village et réfection du revêtement par le CD : travaux remis à février 2018
- Jardins partagés Rue du Moulin ; 1346 m2 partagés pour 12 familles environ avec attribution d'un grand carré potager bois avec terre végétale fournis gratuitement Une association sera créée pour s'assurer que les membres se chargent de l'entretien général des allées, du matériel... et n'utilisent pas de produits pesticides herbicides etc...
Avec parkings voitures devant matérialisés. Une présentation des statuts sera à valider par le conseil municipal.
- Le rythme de travaux intercommunal en vue du PLUI s'accélère ; les réunions vont s'enchaîner.